

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 20 JANVIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 20 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle multiculturelle de Grâces, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; COCGUEN Marie-Jo ; CROISSANT Guy ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

ECHEVEST Yannick ; GENETAY Stéphanie ; LE BIANIC Yvon ; LE MEAUX Vincent ; LEVEDER Adeline ; PETIT-LECLERC Françoise ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateurs absents :

BOUILLOT Lise ; BUHE Thierry ; DE QUELEN Martine ; GOASDOUE Gérard.

Administrateur absent ayant donné pouvoir : Néant

En exercice : **25**
Présents : **14**
Absents : **11**
Représentés : **00**

Date d'envoi des convocations : **Mercredi 12 janvier 2022.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2022-01-02

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DEVELOPPEMENT SOCIAL – NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Suite aux modifications intervenues dans les missions et compétences confiées au CIAS et conformément à la délibération DEL 2021-12-52 en date du 16/12/2021, le Conseil d'Administration prend connaissance de la nouvelle feuille de route détaillée ci-après.

EHPAD :

Construction du nouvel équipement.

Renouvellement du Règlement intérieur.

Projet d'établissement à finaliser.

Prévention :

Mise en œuvre du dispositif opérationnel.

Programmation de groupes de travail (Violences-Intra-Familiales, tranquillité publique, établissements scolaires).

Organisation d'actions de prévention.

Développement social :

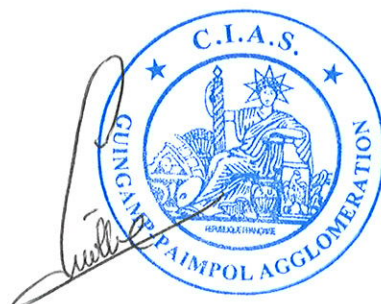
1. **Installation d'un Observatoire de l'Action Sociale** (Analyse des Besoins Sociaux à approfondir).
2. **Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales »** : mise en place de groupes de travail sur des thématiques (ex. logements d'urgence, lien social).
3. **Relais d'information** avec l'Agglomération, les Institutions et les associations.
4. **Soutien technique et juridique** aux communes (réflexion quant à la mise en place d'un règlement des aides individuelles, élaboration d'un annuaire « aides sociales » ...).
5. **Organisation de conférences/de réunions thématiques** (ex. dispositifs solidaires, prévention de la délinquance).
6. Proposition de **formations pour les élus** (ex. violences intrafamiliales, radicalisation, prostitution).
7. **Programmation d'évènements et d'actions** (ex. Journée Prévention, espaces de vie sociale, jardins partagés, addictions).
8. **Repérage et suivi des personnes en difficultés** (cf. fiche action du Contrat Local de Santé).

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

VALIDE la nouvelle feuille de route du CIAS

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,